

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Chartres, le 07/08/2023

TRANSFERT DES ACTIVITÉS DES TRÉSORERIES DE MAINTENON ET DES VILLAGES VOVEENS

Dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau réseau de proximité de la DGFIP, les activités des trésoreries de Maintenon et des Villages-Vovéens sont transférées à compter du

1^{er} septembre 2023

Pour payer, vous pouvez vous rendre chez vos buralistes les plus proches :

- > en ESPÈCES (jusqu'à 300 €) et par CARTE BANCAIRE (vos impôts jusqu'à 300 euros) ;
- > vos amendes et vos factures locales de tous montants. Un QR code doit être présent au recto de l'avis/de la facture et la mention « payable chez le buraliste » doit être inscrite au verso.

Maintenon	Les Villages-Vovéens
LE LONGCHAMP -35 rue Collin d'Harleville	L'ESCALE - 9 rue de la République
LE NARVAL- 17 rue Collin d'Harleville	TABAC LOTO - 10 place de l'Église

Pour tout autre paiement (à effectuer en ligne), obtenir des renseignements ou demander des délais de paiement, vous pouvez vous adresser à votre :

Mairie de Maintenon à compter du 7 septembre 2023	France Services des Villages-Vovéens
7 place Aristide Briand	4 rue Texier Gallas
02-37-23-00-45	02-46-72-05-10
mairie.maintenon@wanadoo.fr	msapvoves@coeurdebeauce.fr

Vous pouvez également vous connecter à votre espace particulier sur le site www.impots.gouv.fr pour nous adresser vos questions depuis votre messagerie sécurisée ou solliciter un rendez-vous en cliquant sur «contacts et RDV» ou joindre par téléphone votre service des impôts au **02-37-18-70-98**.

Les trésoreries de Maintenon et des Villages-Vovéens seront exceptionnellement fermées au public à compter du **jeudi 24 août 2023**.

Le Directeur départemental des Finances publiques



Gradzig EL KAROUI

Tél : 02.3718.70.98
Mél : ddfip28@dgfip.finances.gouv.fr

2/2

DDFIP d'Eure-et-Loir
3 Place de la République
28 019 Chartres Cedex